

## Conseil communal 19/03/2025

Au final, Monsieur le Bourgmestre, faisant fonction, Mesdames et Messieurs les échevins et Mesdames et Messieurs les collègues conseillers communaux. Voilà, le souci technique est résolu. Nous allons pouvoir débiter la séance de ce conseil communal du 19 mars 2025, si je ne m'abuse. Oui, monsieur.

Permettez. Merci de me donner la parole avant d'entamer notre ordre du jour. Je voudrais marquer ma désapprobation par rapport à l'attitude des membres de ce conseil et plus particulièrement ceux de l'opposition. Initiée par le maire. Il y a eu une tentative de sabotage de notre conseil communal. Nous avons débuté, il y avait le quorum qui était atteint et ils ont décidé de quitter alors que nous avons un problème technique que nos techniciens essayaient de solutionner le problème. Ils ont préféré jouer la carte de la chaise vide. Les conséquences pour les Molenbeekois sont catastrophiques. Je rappelle qu'il y a ici, dans cet ordre du jour aujourd'hui, de nombreux points qui concernent les Molenbeekois. Et jouer la chaise vide, c'est encore aggraver la situation. Ici, à Molenbeek, je voudrais vraiment le déplorer. Je trouve que c'est un manque de sens, de responsabilité de la part des membres de l'opposition et en particulier ceux du maire. Je vous remercie.

Merci Mr Volcano. Mr Bensalah.

Je vous remercie. Monsieur le Président. Je tenais à me joindre à cette réaction de mon collègue ici présent, Mr le Maire décide de manière délibérée, suite à un souci technique, de quitter la salle et de laisser tout le personnel technique qui se sont démenés pour pouvoir veiller à faire en sorte de régler ce problème technique. Tout le personnel et tous les points importants pour les Molenbeekois qui devaient être qui doivent être mises aujourd'hui à l'honneur. D'une certaine manière, ils ont préféré quitter et je déplore et je le dis et de manière assez claire. J'espère que cette opposition sera un peu plus mature au prochain conseil. Je vous remercie.

Merci, monsieur. Euh Rachid Ben Salah Ben je tiens de tout ça vous informer. En tout cas, si je l'ai dit, les micros ne fonctionnaient pas et au début de séance, j'ai dit que effectivement, nous allions commencer le conseil et qu'après bien sûr, la solution du problème technique que nous avons eu. Bien sûr, je le confirme. Encore une fois, merci à vous. Excusez moi, Madame. Madame Marie, excusez moi, à vous la parole.

Merci, Monsieur le président. Je rejoins les remarques de mes de mes collègues. Je pense aussi qu'aujourd'hui il y avait des points importants, notamment des questions de budget et des douzièmes provisoires et des salaires qui vont toucher les travailleurs de la commune. C'est un point important et j'espère qu'on aura l'occasion de voter aujourd'hui pour. Je voudrais aussi rappeler que le conseil communal appartient à tous les conseillers et conseillères et que l'opposition fait partie du bon fonctionnement de ce conseil. Je trouve que leur absence en fait leur fait défaut. On a souvent la remarque qu'on essaie de les museler. Je pense que ils ont montré qu'ils se sont auto muselés aujourd'hui. C'est bien dommage pour eux et c'est regrettable aussi pour le fonctionnement de la commune, ça. Ça pourrait provoquer des reports qui sont de plus en plus compliqués à organiser. Donc je trouve ça en fait irresponsable de leur part de partir comme ça. Voilà.

Merci madame Madi. Effectivement, j'avais eu quelques rappels et quelques remarques à faire par rapport justement au bon fonctionnement de ce conseil. Bon, l'opposition n'est pas là. Je garderai en tout cas ces ces précisions, ces remarques et ces conseils pour la prochaine fois. Merci à vous. J'aimerais vous demander d'accepter une. Un point d'urgence, c'est par rapport au remplacement des administrateurs

démissionnaires. Pour le six, est ce que je peux avoir votre approbation? Merci. Euh, cinquième vitesse. Ben écoutez là le premier point puisque la question d'actualité n'est plus d'actualité. Euh. Démission de M. Ryan Talbi, c'est pour la formation du PTB. Voilà donc la démission de M. Talbi. En tant que conseiller communal et qui sera remplacé par madame Marie qui prêtera serment devant notre bourgmestre faisant fonction. Je vous tiendrez le bout de papier. Voilà, comme ça on va l'accrocher là. Alors.

Je pense que Marie n'a pas compris qu'en faisant le serment d'abord qu'elle sera maintenant du côté francophone. Je pense qu'elle préfère aller en Irlande.

En France. Et en France? Et en France? Dans une France, il y a.

Trois techniciens.

1XX. X un des USA. Mais en 18 ans en Belgique. Volk je jure fidélité au roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.

Merci madame. Maintenant c'est la bonne, c'est la bonne. Euh oui. Tout d'abord, j'aimerais féliciter Madame de L'honneur et bienvenue parmi nous. Et maintenant je donne la parole à Monsieur Dirk De Block.

Voilà.

J'ai félicité Marie Welcome en riant. Que dire? De plus? Je voudrais remercier Ryan qui a accepté de devenir collaborateur de nos chemins. Merci.

Il y a deux blocs. Hum. Agence local pour l'emploi de Molenbeek-Saint-Jean asbl. Renouvellement de mandat Désignation des représentants de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale de la législation 2024 2030. Madame la secrétaire communal.

Il y a déjà beaucoup. Il faut un deuxième. Il est déjà difficile.

Oui, mais il me.

Manque, maman. Donc j'ai. Pour le PS, Moustafa Idrissi, Asad, Abdel Rashid, le PTB, Claudia Marra, Mama, Mr Hamdaoui, Taoufik Et pour l'opposition Mohamet Arabie et Nobel J.

Merci, madame la secrétaire communal. Point cinq Agence immobilière sociale La Molenbeekoï, la maïs. Ah oui, excusez moi.

C'est un vote.

Excusez moi, c'est un vote. Désolé. Comme l'opposition n'est pas là, je me suis dit.

À l'unanimité.

Unanimité à l'unanimité.

Unanimité.

Merci à vous. Point cinq Agence immobilière sociale La Molenbeekoï asbl Renouvellement Mandat de mandat Désignation des représentants de la commune de

Molenbeek-Saint-Jean pour l'Assemblée générale. Législature 2024 2030. Madame la Secrétaire communal. Intercommunale.

Aussi.

Elle est motivée par. Cette ouverture. Vous pensez qu'il y en avait deux?

Oui, un seul. Alors donc, pour le PS, Karima d'accueillir LG dit Cali, PTB, Patrick Pesto et Jad Ware de front pour Mama, Mr Hamdaoui Taoufik et le dernier c'est leur Magica.

Euh Merci. Hum. On peut passer au vote.

À.

L'unanimité. Merci. Merci pour la Ella. Juste une petite précision Précisions que Mr le Bourgmestre faisant chuchoter dans l'oreille Euh. Il est le président de la Halde vu qu'il est en même temps l'échevin de l'emploi. Voilà, Merci. Point six. La désignation des délégués à l'Assemblée générale, Madame la Secrétaire communal.

Alors pour le PS, Mr Bensalah, PTB, Mr De Block, Mama, Mr Houari et dans l'opposition Madame et Monsieur Milli.

Merci Madame la Secrétaire communal à l'unanimité pour vous. Merci. Pour cette instruction publique. Désignation du représentant de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du Conseil. Le pouvoir organisateur de l'enseignement officiel neutre subventionné CP1. Madame la secrétaire communal.

C'est indiqué dedans. C'est madame Moreau. Madame. Madame Moreau.

D'accord. Merci. L'unanimité. Merci. Instruction publique. Désignation de la représentante de la commune de Molenbeek-Saint-Jean au sein de l'Assemblée générale et au secrétariat Van den Vlaamse Gemeenschap. À l'unanimité. Merci. Jeunesse. Accueil extrascolaire. A-t-elle renouvellement? Commission communale de l'accueil CCAS de Molenbeek-Saint-Jean? Élection des représentants du conseil communal Législature 2024 2030. Madame, Madame la secrétaire communal.

Alors ici, j'ai Mr Hamdaoui en tant que membre effectif, Tif. Monsieur Houari en tant que suppléant, madame Butterworth en tant que membre effectif et Monsieur Watari en tant que suppléant, Monsieur Diallo. Effectif madame Dostie suppléant, Monsieur Haki effectif et Monsieur LG dit suppléant. Il y a une erreur dans.

Le vote dans le décider.

On a mis Monsieur Rachid Madani en.

Tant que membre effectif et Monsieur Wasabi en tant que membre suppléant.

Oui, et c'est en fait c'est une erreur. Effectivement, c'est madame Butterworth en tant que effectif.

Merci, madame la secrétaire communal à l'unanimité. Merci. Point dix Anciennement francophone, anciennement communal. Approbation d'une convention entre l'administration communale, l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle, également appelée Bruxelles Formation et le service emploi de Coq

pour l'organisation par l'Institut Martin. Enseignement communal de la promotion sociale d'une action de formation aux techniques de vente et néerlandais commercial à l'intention d'un public en insertion socioprofessionnelle. Formation cofinancées par Bruxelles. Formation.

C'est quoi? C'est quoi?

C'est pour toi? Ah oui, c'est mon francophone. Approbation par rapport à ça. Pour.

Un Oui, oui, oui.

Oui, c'est le bourgmestre.

Oui. Donc c'est. C'est la continuité des décisions qu'on a déjà prises précédemment concernant le. Donc la convention qui existe entre la commune, le service de l'emploi de la commune de Colbert et la commune aussi pour l'utilisation de locaux dans la. Au niveau de la bibliothèque, La prochaine fois, on va quand même demander que tout ça soit regroupé en une fois et qu'on n'ait pas à prendre parce que ça fait la troisième fois qu'on passe au niveau du conseil communal. Donc, j'ai demandé à ce qu'on prenne une décision avec tous les points concernant ces conventions pour l'année prochaine, parce que chaque année, ils reviennent avec un vaccin.

Est ce que nous pouvons approuver? Merci. Oui, je reviens sur le point neuf. L'a t elle eu par rapport justement à la présidence? C'est madame Catherine Moreau qui va présider. L'a t elle? Merci.

Ok.

Parfait.

Merci.

Point onze Organisation générale huit Pools. Approbation de la convention de mandat avec Iris Team ainsi que l'avenant au contrat FTI. Madame la Secrétaire communal.

Oui. Donc ici, il s'agit dans le. Nous avons approuvé un contrat financier dans le cadre du programme EPL. Il s'agit ici de prendre un avenant à ce contrat pour la mise à disposition de services de développement de solutions applicatives ainsi que les services IT qui y sont associés et aussi d'approuver un contrat de mandat avec Iris Team qui leur permet d'entreprendre les démarches nécessaires auprès de nos prestataires pour recueillir les éléments nécessaires pour la mise en œuvre des services liés aux projets EPL. Le projet EPL, c'est une tentative au niveau régional d'uniformiser dans toutes les communes un programme informatique tant au niveau. Pour nous, ce serait RH Finance et ce serait aussi pour le CPA. C'est une régularisation.

Pour vous le prouver.

Peut être une petite remarque avant d'approuver ce point. Le projet a été initié il y a quelque temps déjà et comme vous l'avez dit, c'est l'objectif. C'est d'uniformiser évidemment toutes les manières de travailler, que ce soit pour les communes ou même le CPS. Par contre, ce qui est assez inquiétant, c'est qu'il y a de nombreuses communes qui traînent les pieds et certaines même risquent de se retirer de ce projet. C'est un projet fort coûteux. Donc moi ce que je voudrais dire ici, c'est appeler à la vigilance qu'on ne s'engage pas dans une aventure qui pourrait nous coûter

énormément de sous. D'autant plus qu'on n'a pas la certitude aujourd'hui que le projet, puisque vous l'avez bien dit, tentative de mettre sur pied cette plateforme. Et donc moi, j'appelle vraiment à la vigilance. Et si on voit qu'à un moment donné on risque, on risque de ne pas faire aboutir ce projet qui comme ça, dans l'absolu, devrait nous intéresser parce qu'on parle de de vulgarisation, d'uniformisation des façons de travailler au niveau finance, au niveau ressources humaines et bien d'autres choses encore. Mais il faut que tout le monde joue le jeu. Et ici, visiblement, de nombreuses communes ont des doutes. Soit parce que ça coûte relativement cher, soit parce qu'ils ne sont pas convaincus par rapport à l'offre qui leur est faite en matière de simplification, de mise en. En même temps, des des capacités, etc. Donc il faut vraiment être vigilant par rapport à ce qui a l'évolution de ce projet.

Si je peux, si je peux rajouter, effectivement, certaines communes sont un peu frileuses par rapport à ce qui va nous être allouées in fine. Il faut, et c'est là l'importance aussi que toutes les communes fassent front et participent dans le projet ensemble. Pour l'instant, on est affilié, on a reçu une première tranche via d'argent via le FB RTC et donc il faut vraiment que les communes soient solidaires et avancent dans ce programme. Ce qui est prévu chez nous, c'est que, au niveau du soft RH, ce soit implémenté en septembre. Je peux aussi dire que l'ensemble des secrétaires communaux sont représentés au cours des discussions qui ont eu lieu, notamment sur la rédaction du contrat, sur les mandats, les avenants ici. Monsieur Didier Rosen faisait aussi partie de ces travaux préparatoires et on essaye vraiment de sécuriser un maximum les pouvoirs locaux.

Merci madame la secrétaire communal. Le point suivant on peut pas approuver l'unanimité. Merci. Points suivants Petite enfance, crèche, Reine Fabiola, Supervision d'équipe, Approbation de la convention. Euh. Monsieur le Bourgmestre faisant fonction?

Oui, s'il s'agit d'une convention liée à la supervision d'équipes demandées par la direction. Suite à une première supervision qui a eu lieu en 2024, la supervision a subsidié à 3 600 € de la part de Loan Loan et la commune n'aura pas pas de frais si ce n'est les frais de transport. Et cette supervision a pour but d'approfondir les sujets abordés lors de la première supervision, de travailler sur la communication de manière générale, sur la motivation et la valorisation du personnel ainsi que sur la qualité d'accueil et donc le montant du subside octroyé par un jury aux aînés en fonction du dossier de demande qui a été introduit.

À l'unanimité. Merci. Merci. Finances. Budget communal de l'exercice 2025. Arrêt de crédit provisoire pour le deuxième trimestre 2025. Monsieur Houari.

Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, donc, je vais faire une demande si les membres de ce conseil sont d'accord. Quand je vois l'attitude de l'opposition, enfin, euh. Donc, euh, je m'inquiète un peu pour les mois à venir, étant donné que le budget sera présenté effectivement dans les semaines qui suivent. Mais le délai de tutelle étant de 60 jours au début du troisième trimestre, on sera peut être encore sans budget exécutoire. Donc est ce que je peux demander de modifier le point et de rajouter deuxième et troisième trimestre, de rajouter le troisième trimestre? Merci aux conseillers communaux, merci aux conseillers communaux. Merci.

Merci Monsieur Houari à l'unanimité. Merci. Le point suivant Le marché public Nouvelle loi communale article 234 du marché public. Communication des décisions du Collège des bourgmestres et échevins. Mr.

Donc il s'agit juste une communication, donc ce sont les marchés publics. Récemment

approuve c'est l'article 234 de la nouvelle loi communale, donc la délégation du conseil communal au collège pour prendre, pour pouvoir faire les désignations au niveau de certains marchés publics. Ici, il s'agit des communications, donc c'est souvent des marchés, c'est tous les marchés, c'est des marchés nécessaires, donc marchés pour les besoins nécessaires de l'administration, et tous sont des procédures négociées sans publicité préalable. Voilà. Merci.

Merci Monsieur Houari. Euh. Points suivants Département Infrastructure et développement urbain Contrat de rénovation urbaine ou urbaine SRU six Autour de ces mots acquisition d'une parcelle avenue du Syberberg Approbation. Madame Reiss.

Oui.

Donc dans le cas du crucifix, euh Autour de Simonis, il est prévu d'élargir à sept mètres le passage piéton reliant l'avenue Scholz à l'avenue Paul Bert. Actuellement, ce passage est limité à deux mètres et empiète une partie sur une propriété privée située avenue People Berg numéro quatre A et huit B. La commune doit donc acquérir une surface de 135 mètres carrés. Le montant estimé de cette acquisition est de 33 750 €, intégralement couvert par une subvention du contrat de rénovation urbaine. L'attribution du marché est prévue pour juin 2025, sous réserve d'obtenir les accords nécessaires d'ici avril 2025 et le début des travaux est prévu pour début 2027.

J'ai dit merci madame Rice à l'unanimité. Merci. Points suivants Département Infrastructures et développement urbain. Marchés de services relatifs à la mission complète d'architecture en vue de la construction d'un équipement destiné à l'accueil et à l'accompagnement de publics fragilisés. Comme pour nos 21 logements adaptés situés sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean dans le cadre de l'objectif de l'objectif spécifique 4.3 du programme 2021 2027 de la Région Bruxelles-Capitale. Madame.

Vous avez donc déjà dit le principal? Euh. Le coût estimé pour cette mission est de plus de 420 zéro zéro 0 €. Donc euh 508 200 TVA comprise. Elle est entièrement subsidiée par le subside FEDER. Euh, je peux pas donner trop de détails parce qu'il s'agit d'un projet qui doit rester secret vu qu'il s'agit d'un public fragilisé. Euh. Cet équipement comprendra donc 21 logements adapté et s'inscrit dans l'objectif du 4.3 de FEDER 2021 2027.

Merci madame. L'unanimité. Merci. Le point suivant. Euh. C'était effectivement le point introduit en urgence en début de séance ici. Donc remplacement des administrateurs démissionnaires jusqu'à l'assemblée générale de juin 2025. Et intervient Et c'est donc Monsieur Yassine à qui. Vous remettez? Merci. Les points suivants sont euh des motions Reportez.

Vous, à quelle motion on parle?

Je parle de Rachid Ben Salah. Euh oui, oui. Donc c'est prévu. Donc c'est un report au retrait. Retrait provisoire. Voilà. Prenez la parole, s'il vous plaît.

Je vais donc reporter car on n'a pas eu l'occasion d'un agenda assez chargé pour pouvoir discuter avec l'opposition. Et vu l'absence de l'opposition actuellement, je le regrette vraiment parce que, honnêtement, ce sont deux dossiers, deux motions extrêmement importantes qui aurait bien pu représenter notre commune. Une nouvelle fois, j'aurais voulu le faire avec l'opposition, malheureusement encore absente. Je regrette vraiment ces chaises vides et donc par conséquent, par souci de collégialité,

je vais attendre qu'il revienne. Et donc ce sera probablement pas aujourd'hui, mais la prochaine fois. En tout cas, je l'espère.

C'est beaucoup Monsieur Bensalah. Oui, oui. Juste un rappel et merci madame la secrétaire communal de le rappeler. Est ce que tout le monde a signé le registre de présence. Monsieur Rachid.

A titre d'information, toute la majorité ici présentes a signé le registre de présence. Il y a aussi également l'opposition qui a signé le registre de présence, mais qui s'en est allé. Je le regrette également. Ça fait ça fait un financement supplémentaire sur le dos des Molenbeekois alors qu'il y a des chaises vides. Je le regrette. Mais pour répondre à votre question, tout est OK.

Merci. Je demanderai à ceux qui ne l'ont pas encore fait de signer le registre, s'il vous plaît, et nous allons reprendre. Merci. Les biens publics comme. Les désagréments pour les. Ok, merci. Voilà donc les deux motions de Mr Hue remis pour Une autre échéance. Le point suivant, c'est effectivement aussi la motion déposée par Mr. Hibou qui est aussi retirée.

Il l'avait, il avait lui même retiré.

Oui, oui, effectivement. Donc il le retire. Oui, Monsieur Rachid.

Après avoir après avoir une concertation avec M. Hamza concernant cette motion, effectivement, il souhaite avoir une petite discussion avec l'ensemble des représentants de la majorité et de l'opposition pour pouvoir discuter de ce point.

Merci beaucoup. C'est tout à son honneur.

Le point suivant, motion déposé par là aussi. Voilà, donc nous. Voilà. Donc il y a un mail qui est envoyé à madame la secrétaire communal comme quoi. Donc, cette motion de madame, euh, savon est reportée. Voilà, nous allons, euh, interrompre de 20 minutes la séance pour un quart d'heure, un quart d'heure, et nous allons continuer juste après. Merci beaucoup. Alors le point suivant. Donc l'interprète n'est pas là, donc il sera retiré et à représenter le cas échéant.

Attends, c'est le point.

22.22, le point 22, Donc, c'est l'interprétation déposée par Monsieur. L'entrepreneur n'est pas là, donc c'est retiré. Point 23.

Il y a.

Eu la demande de report de Monsieur Rachid Badawi.

Il l'a envoyé.

Il a envoyé.

Il a envoyé un mail.

Il a envoyé un mail. Ne vous inquiétez pas, madame la secrétaire le a la lettre, ne vous inquiétez point. Alors, le 24, la même chose l'interpelle On n'est pas là, retiré. 25 Euh, pareil, L'interprète n'est pas là. Retiré. 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33 et 34. Retiré parce

que les intervenants ne sont pas là. Voilà. Et je vous remercie tous, Mesdames et Messieurs le public, nous allons entamer le huis clos. Merci à vous.